

BILAN

GAZ À EFFET DE SERRE

MESURER - RÉDUIRE - COMPENSER - INSPIRER

APPEL A CANDIDATURES

Le sujet du développement durable vous questionne et vous ne savez pas par où commencer ?

La filière outdoor vous accompagne

Face aux enjeux environnementaux globaux, les entreprises œuvrant dans l'outdoor ont, elles aussi, une responsabilité à agir. Le point de départ de toute action environnementale est de faire un diagnostic avant de construire un plan d'action climat ambitieux et atteignable.

Albert Einstein disait : « Si j'avais une heure pour résoudre un problème dont ma vie dépendait, je passerais les 55 premières minutes à chercher la meilleure question à me poser, et lorsque je l'aurais trouvée il me suffirait de 5 minutes pour y répondre ».

Après avoir accompagné 8 entreprises outdoor en 2021, Outdoor Sports Valley lance à nouveau une action collective en 2022. Objectif : aider les entreprises à réaliser leur Bilan Gaz à Effet de Serre.

Le projet « Bilan GES » vous permettra de **définir une stratégie climat** en interne, en vous faisant bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Celui-ci vous permettra de mesurer vos émissions de gaz à effet de serre, de construire un plan d'actions pour les réduire et de mettre en place les premières actions.

Les avantages de cette offre

- ✓ L'accès à un bilan GES complet pour votre entreprise, avec des consultants experts qui vont identifier les impacts de votre activité et vous accompagner dans la construction d'un plan d'actions pour les réduire.
- ✓ Des ateliers collectifs avec d'autres entreprises de la filière engagées dans une démarche de réduction de leurs émissions.

BILAN

GAZ À EFFET DE SERRE

MESURER - RÉDUIRE - COMPENSER - INSPIRER

- ✓ Un partage de vos résultats et problématiques pour réfléchir ensemble aux solutions les plus adaptées !
- ✓ Le **coût accessible** de cette démarche : un tarif mutualisé vous permettant d'obtenir une réduction de +/- 50% en comparaison au coût moyen d'un bilan GES réalisé hors action collective.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LUNDI 23 MAI 2022

[Pour candidater c'est ici](#)

Un Bilan Gaz à Effet de Serre, Kézako ?

Cet outil permet de comptabiliser les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre induites par une organisation. Cette mesure des émissions permettra ensuite de construire un plan d'actions de réduction des postes d'émissions majoritaires pour diminuer efficacement l'impact carbone de la structure.

Pourquoi réaliser son bilan GES ?

Toutes les activités professionnelles induisent, de façon directe ou indirecte, des émissions de GES. Les entreprises ont donc une certaine responsabilité face aux enjeux climatiques et sociétaux. Si les plus grandes entreprises (et souvent les plus émettrices) sont aujourd'hui obligées de mesurer leurs émissions par la loi française (Grenelle II) ; il devient incontournable de réaliser son bilan GES même pour des entreprises plus modestes (TPE, PME, ETI...). Cela sert de point de départ à toute action RSE, permet d'identifier les leviers d'actions prioritaires, et répond à une demande des parties prenantes de l'entreprise.

BILAN

GAZ À EFFET DE SERRE

MESURER - RÉDUIRE - COMPENSER - INSPIRER

Le cabinet retenu pour vous accompagner

UTOPIES[©]

L'agence UTOPIES est un cabinet référent en France sur les sujets de développement durable, lutte contre les changements climatiques, marques positives... Après avoir accompagné les entreprises de la filière montagne en 2021, Utopies possède une expertise spécifique sur notre secteur d'activités.

Un dispositif de subvention de l'action

bpi**france**

Proposé par Bpifrance et l'ADEME, le dispositif Diag Décarbon'Action permet aux entreprises de moins de 500 collaborateurs n'ayant jamais réalisé de bilan GES de bénéficier d'un accompagnement au Bilan Gaz à Effet de Serre à tarif préférentiel.

Programme et planning prévisionnel

- **Lundi 23 mai 2022** : Date de clôture des candidatures puis sélection des entreprises.
- Jeudi 16 juin de 10h à 12h : Réunion de lancement et démarrage des Bilan GES.
- Mi-juin à septembre 2022 : Phase de collecte des données et temps d'analyse par Utopies.
- Octobre à janvier 2022 :
 - _ 1 réunion indiv. de présentation des résultats
 - _ 2 réunions collectives sur la construction du plan d'actions
 - _ 1 réunion indiv. pour valider votre stratégie climat
 - _ 1 réunion collective sur la valorisation et communication du travail effectué

Vous souhaitez plus d'informations sur la démarche ?

Rendez-vous en visio le mardi 10 mai de 10h30 à 12h

[Inscrivez-vous ici](#)

BILAN

GAZ À EFFET DE SERRE

MESURER - RÉDUIRE - COMPENSER - INSPIRER

Coût

Le coût de cette action est partagé en deux, le « Diag Décarbon'action » + les temps collectifs permettant d'enrichir la démarche entre pairs.

TAILLE D'ENTREPRISE	COÛT	DETAIL du COÛT
ENTREPRISE DE - DE 250 SALARIES + CA DE - DE 1,5 M D'€	4 900€ HT	Diag Decarbon'ACTion (4000€) + Temps collectifs (900€)
ENTREPRISE DE - DE 250 SALARIES + CA ENTRE 1,5 ET 5 M D'€	6 500€ HT	Diag Decarbon'ACTion (4000€) + Temps collectifs (2500€)
ENTREPRISE DE - DE 250 SALARIES + CA + DE 5M D'€	7 400€ HT	Diag Decarbon'ACTion (4000€) + Temps collectifs (3400€)
ENTREPRISE DE + DE 250 SALARIES + CA + DE 5M D'€	9 400€ HT	Diag Decarbon'ACTion (6000€) + Temps collectifs (3400€)

NB : Dans chacune des prestations, l'entreprise devra verser la totalité du coût du bilan GES (10k€ ht) avant de se faire rembourser via BPI en fin d'action (4 à 6k€ ht en fonction de la taille d'entreprise).

Critères de sélection des entreprises

- ✓ Être adhérent OSV dans la catégorie « Marques et Détaillants » (fabricants équipementiers, accessoires, matériel, textile, chaussures prioritairement).
- ✓ Avoir la capacité de mener à bien cette action et la volonté de participer à une démarche collective de partage (mobilisation de la direction, 3 à 8 jours de temps-homme dédié, volonté d'initier une stratégie environnementale, partage d'expériences...).

BILAN

GAZ À EFFET DE SERRE

MESURER - RÉDUIRE - COMPENSER - INSPIRER

Pour candidater

Pour candidater, [rdv sur ce lien](#).

Plus d'informations

Vous avez encore des questions, n'hésitez pas à contacter votre référent habituel :

Outdoor Sports Valley / Boris Fournier - boris@outdoorsportsvalley.org

Outdoor Sports Valley / Luaine Colloc - entrepreneuriat@outdoorsportsvalley.org